



Irritant

ANTI-MOUSSE TOITURE/ALLEE

PROPRIETES

PHY 02 est un fongicide, bactéricide et algicide qui détruit les micro-organismes par contact. PHY 02 entraîne la disparition des mousses, algues et lichens en formant un film qui bloque la photosynthèse et les échanges gazeux. Le pouvoir mouillant exceptionnel de PHY 02 permet une imprégnation en profondeur sur les supports traités, apportant un effet de rémanence. PHY 02 est neutre et ne provoque pas la corrosion des métaux présents sur les supports traités (zinc, alliages légers, crochets de gouttière...). Il est compatible avec la plupart des matériaux usuels : bitume, macadam, quick, pierre, granit, marbre, ciment, béton, plastique, caoutchouc...

COMPOSITION

Composés cationiques, algicides, agents mouillants et additifs de pénétration.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect liquide limpide incolore

PH 8.9

Densité 1 +/-0.01

UTILISATION

PHY 02 détruit les mousses et algues responsables du verdissement et de la détérioration des toitures, pavés, allées, terrains de tennis, terrains de sport, bordures extérieures de bassins, fontaines, terrasses... Algicide et bactéricide PHY 02 a un effet de désinfectant de surface.

MODE D'EMPLOI

Traitement algicide, destruction de mousse ou d'autres végétaux : diluer PHY 02 à raison d'1 volume de produit pour 3 à 4 volumes d'eau. Pulvériser sur les surfaces à raison d'un litre de solution pour 7 à 10 m² de façon à bien imbiber le support. Laisser agir 1 semaine. Eliminer les végétaux par rinçage ou brossage, si nécessaire. Ne pas appliquer sur une surface mouillée ou par risque de pluie importante (risque de lessivage du produit).

Traitement algicide/bactéricide : diluer PHY 02 à raison d'1 volume de produit pour 5 à 8 volumes d'eau. Assurer un temps de contact minimum de 10 minutes. Les bactéries fermentatives (source de mauvaises odeurs) sont détruites.

PRECAUTION D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Produit Irritant.

Conserver dans son emballage d'origine, à l'abri du gel et hors de portée des enfants. Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

Eviter de pulvériser sur des végétaux à conserver situés à proximité de la zone traitée. Ne pas rejeter à l'état concentré dans les bassins (toxique pour les poissons).

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et des lunettes. Ne pas respirer les vapeurs et ne pas ingérer. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement et soigneusement à l'eau claire pendant 15 minutes.

NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant.

En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier.

Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.